

## **SAINTE-BARBE**

### **Conseil municipal du 4 juillet**

#### **Claude Spitz, nouvel adjoint**

**Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Christian Perrin, maire, pour la dernière fois avant les congés d'été. Au programme la reprise des travaux d'aménagement dans la commune et l'intercommunalité. Claude Spitz a été élu 4<sup>e</sup> adjoint.**

L'élection du quatrième adjoint fait suite à la démission de Serge Didelot. Claude Spitz aura la responsabilité des ouvriers communaux.

L'ordre du jour très copieux s'est ouvert par le vote du budget primitif du lotissement de Gras. Christian Perrin a indiqué que les quatre terrains communaux faisaient d'ores et déjà l'objet d'une promesse d'achat.

Didier Schrecklinger et Gérard Bornemann, délégués communautaires, ont introduit le débat sur l'intercommunalité en rendant compte des réunions préparatoires à la fusion des communautés de communes du Haut Chemin et du Pays de Pange. Le conseil a approuvé le projet de périmètre du nouvel EPCI, a décidé que celui-ci sera nommé « la communauté de communes de Metz-Campagne » et en a fixé le siège à Pange et son annexe à Avancy.

Suite à l'arrêté du 30 mars 2016 portant Schéma Directeur de Coopération Intercommunale, le conseil municipal a émis un avis favorable à la dissolution du syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de Vigy – Montigny-nord et du Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique (SIVT) du Pays Messin.

Les élus ont décidé d'octroyer les subventions aux associations qui en ont exprimé la demande : 2500 € pour le Comité des Fêtes (acquisition de matériel de cuisson et panneaux d'affichage, soutien à l'organisation de la fête patronale et de la Saint-Nicolas), 1200 € au bénéfice du Foyer Rural (grilles Caddy et miroir d'exercice pour la danse), 1000 € pour le club des séniors Amitié-Loisirs et Culture (acquisition de tables légères).

Les demandes de subvention ont mené le débat sur l'installation d'un panneau d'information lumineux, équipement désiré par toutes les associations. La commune va demander des devis avant de statuer.

Le maire a indiqué que suite à l'obtention d'une subvention du conseil départemental, les travaux d'aménagements de sécurité débattus en conseil et en réunion publique (circulation, stationnement) allaient pouvoir être engagés. L'occasion pour le maire de refaire le point sur les travaux à venir mais en attente des subventions demandées : trottoirs et enfouissement des réseaux route de Vrémy et rue Brondex, route du Soleil d'Or à Avancy.

Néanmoins, divers travaux d'aménagement seront conduits au cours de l'été : la réfection du mur d'enceinte des jardins du presbytère, le remplacement de la porte du cimetière et la mise en peinture de la sortie de secours de la mairie.

Claude Spitz a présenté un nouveau devis sollicité par la commune pour les illuminations de Noël, non concurrentiel par rapport au devis antérieur proposé par l'UEM.

Pour clore la réunion, sur proposition de Christian Perrin, le conseil a décidé de baptiser du nom de Camille Pister le stade de football de la rue du petit marais pour rendre hommage à celui qui fut membre fondateur de l'AS Sainte-Barbe, en assura la présidence et qui fut premier adjoint 25 années durant.